

Ecole Molière – 78440 Gargenville
PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 05/04/2016

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
- des enseignantes : Mmes Caldara, Delsupexhe, Henry, Mallet, Raymond, Smittarello et Morel.
- De Monsieur Bonin, DDEN.
- des représentants des parents, élus au conseil d'école :
- AGPG : Titulaires : Mesdames De Muynck, Fiquet, Dunyach, Lepenant.
- API : Titulaires : Mmes Blot, Davoust, Faivre.
- de M. Mariani, Adjoint aux affaires scolaires.

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 18h30.

Les points à l'ordre du jour seront abordés successivement.

- *Désignation d'un secrétaire et passage d'une feuille d'émargement*
- *Projet d'école :*
 - *Objectifs prioritaires, réalisations, bilan*
 - *Activités Pédagogiques Complémentaires et stages RAN*
 - *Projets : classe de découverte, etc.*
- *Semaine de la Citoyenneté*
- *Piscine*
- *Spectacles*
- *Fête de l'école*
- *Effectifs prévisionnels, mesure de carte scolaire, UPE2A, EVS*
- *Sécurité : exercice incendie, PPMS, CHSCTSD*
- *Date du prochain conseil d'école*

Désignation d'une secrétaire : Madame Henry est désignée comme secrétaire de séance.

Projet d'école

➤ **Objectifs prioritaires 2015-2016, réalisations, bilan.**

• Pourquoi et comment accéder à une écriture efficace	
Prévus	Réalisés
<ul style="list-style-type: none"> • Créer un projet d'écriture adapté motivant. • Organiser et participer à un rallye-web 1914-1918 avec la médiathèque pour les CM2. • Mettre en place progressivement une grille de relecture expérimentale en production d'écrit. • Mutualiser les outils pour la maîtrise du geste graphique en GS-CP-CE1. 	<p>Festival des Juniors CM1-CM2... Écrits dans le cadre de la semaine de la citoyenneté.</p> <p>Les sites ont été étudiés par les élèves, ils ont écrit les questions qu'ils vont poser aux CM2 de l'école Corneille.</p> <p>Une grille de relecture expérimentale sera élaborée en mai-juin.</p> <p>La mutualisation des outils se fera en partenariat avec la maternelle et lors de la réunion de solidarité du 18 mai.</p>
• Développer l'esprit de recherche et d'observation en mathématiques, en culture scientifique et technologique	
<ul style="list-style-type: none"> • Ritualiser la pratique du problème du jour. • Construire une progression en « gestion et organisation des données ». • Développer la pratique des sciences expérimentales et participer à un défi-techno 	<p>C'est réalisé dans toutes les classes de façon plus ou moins régulière et nous commençons à en voir les effets.</p> <p>Réalisé pour les 3 classes du futur cycle II (CP-CE1-CE2) et les 3 classes du futur cycle III (CM1-CM2-6^e en liaison avec le collège).</p> <p>Les sciences expérimentales ont été développées dans certaines classes et le défi-techno à finaliser pour le 6 juin est abordé de façon inégale selon les classes et les niveaux. Les papas bricoleurs sont les bienvenus pour aider les enseignants. Un contact a été pris avec M. Grouard, professeur de technologie au collège.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils méthodologiques adaptés pour accéder à l'autonomie 	
<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les exigences pour améliorer le graphisme. • Harmoniser les outils méthodologiques tels que cahiers, classeurs, abréviations de correction. • Sensibiliser les familles à l'importance de leur collaboration. • Construire une grille progressive pour permettre aux élèves de s'autoévaluer. 	<p>Harmonisation par niveau, des outils (classeurs, etc.) abréviation de correction de l'écrit.</p> <p>En plus de la collaboration des parents pour accompagner à la piscine, aux répétitions de spectacles, aux rencontres sportives, nous cherchons un moyen d'impliquer plus les parents dans la scolarité de leurs enfants, dans le suivi, ceux qui ne signent pas les cahiers, les mots, les livrets scolaires, etc.</p> <p>Grille progressive d'auto-évaluation des élèves à construire au 3^e trimestre.</p>

- **Evolution dans le cadre de la refondation de l'école**

Prise en compte des nouveaux rythmes : la récréation de l'après-midi n'est conservée que pour les CP, CE1 et CE2, au choix des professeurs.

En septembre 2016 : les cycles changent ainsi que les programmes :

Cycle II : CP-CE1-CE2

Cycle III : CM1-CM2-6^e

Conseil école-collège : Suivi des élèves de 6^e (échanges avec les professeurs du collège, copie des bulletins scolaires de 6^e aux professeurs des écoles).

Projets CM2-6^e : journées de visite au collège les 14 avril et 13 juin, présentation du collège aux parents de CM2 le 8 avril à 18h00, réunions de cycle 3 CM1-CM2-6^e autour de progressions à partir des nouveaux programmes applicables au 1^{er} septembre 2016, réunion d'harmonisation et de suivi des futurs 6^e... fin juin.

Parcours artistique et culturel :

Présenter deux spectacles musicaux et artistiques en fin d'année, cycles confondus, valorisant la diversification des moyens d'expression.

Participation au Festival des Juniors et au projet École et cinéma
M. Bonin cite les sites : "Eduscol" et "Vousnousils" l'emag de l'Éducation.

➤ **Activités Pédagogiques Complémentaires et stages RAN**

Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 17h00 et le mercredi de 9h00 à 10h00.

Pour l'année 2015-2016, les indicateurs retenus sont :

Dispositif 1 : aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages :

Phonologie, manipulation des alphas, consolidation des apprentissages en lecture

Consolidation de la numération décimale et les techniques opératoires

Identifier et différencier les principales natures et fonctions

Dispositif 2 : aide au travail personnel (méthodologie...)

Identifier le verbe conjugué

Comprendre des énoncés et des consignes

Savoir utiliser des référents pour corriger en autonomie sa production écrite

Maîtriser la résolution de problèmes

Dispositif 3 : La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

Acquérir les principales compétences du B2i

Produire des textes adaptés et les publier sur le site de l'école

Sur les quatre premières périodes de l'année scolaire, le nombre d'élèves pris en charge sur les dispositifs 1 et 2, varie de 3 à 10 par classe avec une moyenne de 4-6 soit environ 19%.

Des stages RAN (Remise à Niveau) sont prévus pour les élèves de CE1, CM1 et CM2, au printemps : du 18 au 22 avril (15 heures) et l'été : du 22 au 26 août. Ces stages sont encadrés par des enseignants sur la base du volontariat et ne sont pas assurés d'être maintenus en cas d'encadrement insuffisant.

Nous avons privilégiés les stages de printemps pour les CE1 et CM1 et le stage de fin d'été pour les CM2, dans le cadre du collège, avant l'entrée au collège Albert Camus.

➤ Projets des classes, classe de découverte

- École et cinéma pour les plus jeunes (CP-GS)
- Projet des CP autour de métiers (boulangerie, caserne, poste, apiculture)
- Projet "échange musical" en collaboration avec le CPC musique : représentation pour les scolaires le 30 mai.
- Festival des juniors pour les plus grands : une élève a gagné en CM2 et se rendra au festival de Cannes. C'est la dernière année que le Festival des Juniors existe. Mme Château représente ce soir l'école à la cérémonie d'ouverture du Festival des Juniors 2016.
- Projet pluridisciplinaire pour les CE1 et CE2 : *Voyage autour du Monde* (littérature, découverte du monde, musique, poésie, arts visuels)
- Marathon orthographique pour les CE2-CM1
- Projet sortie théâtre : Les Francos : les 4 et 5 avril : "La Circassie".
- Défi lecture internet et rallye web 14-18 Molière-Corneille et médiathèque pour les CM, chant sur 14-18 en collaboration avec l'école Corneille et l'école de musique
- Défi maths sur plusieurs classes de l'école
- Défi techno pour l'école
- Projets avec la médiathèque (rallye web, expositions temporaires, méthodologie liée à la lecture de documents de différentes natures...)
- Interventions SNCF pour les CM1
- Interventions dans le cadre de la Prévention routière en particulier, passage du permis cycliste pour les CM2 + prévention pour les CPc en juin 2016
- Classe de découverte pour la classe de CM1 de Mme Mallet du 14 au 18 mars 2016 à Quiberon. Mme Mallet en fait le bilan.
- Interventions ponctuelles de Mme Leila Boubeker, animatrice spécialisée du périscolaire sur les thèmes du gaspillage alimentaire, des arbres et des animaux, des plantes de nos trottoirs, etc.
- Sorties en fin d'année, prévues pour toutes les classes avec le car municipal dans la mesure du possible

Semaine de la citoyenneté

La circonscription de Meulan organise du 4 au 8 avril 2016 une semaine de la citoyenneté. Ce projet en lien avec l'Enseignement Moral et Civique se déclinera en plusieurs activités : Travail autour des règles de vie et de sécurité pour l'activité piscine qui commencera le 28 mars 2016 pour les CP.

Organisations de jeux coopératifs inter-classes et débat philosophique sur la violence en CE1.

Élaboration d'affiches sur le thème "liberté-égalité-fraternité" après lecture d'album + la vidéo : "Et si on en parlait", travail de mime sur le droit des enfants en CE2 et CM1.

Élaboration d'affiches sur le thème "le harcèlement à l'école" suite à l'intervention de l'infirmière scolaire et clip vidéo : "On écrit sur les murs" + affichage pour les CM2.

Piscine 2015-2016 :

Période 2 14/12/2015 25/03/2016	Période 3 28/03/2016 25/06/2015
	lundi : 9h40-10h20 2 CPn+e + ½ CE2 Molière [57 él. 2 ens. 6 parents] [9h10-10h50]
Jeudi : 10h20-11h00 2 CM2 Molière [62 él. + 2 ens.+ 4 parents +1AESH agréée] [9h50-11h30]	Jeudi : 10h20-11h00 1 CE2s +1 CPc Molière [51 él. 2 ens. 4 parents] [9h50-11h30]

L'équipe d'encadrement de la piscine (maîtres nageurs) a été renouvelée et l'activité piscine se déroule dans de bonnes conditions.

L'activité piscine pour les CM2, nouvelle cette année pour ce niveau, s'est terminée par le passage du test du nouveau « *savoir nager* ». Il sera transmis au collège pour les activités nautiques de 6^e.

Merci aux parents qui accompagnent les enseignants afin d'aider à l'encadrement des élèves dans les vestiaires.

À ce propos, l'API propose une charte des parents accompagnateurs. M. Guilbaud en fait lecture et propose d'y ajouter des aménagements.

M. Bonin encourage les parents élus impliqués dans ce projet à participer à un échange avec les professeurs afin d'aménager cette charte et éventuellement, d'en inclure les lignes principales dans le règlement de l'école.

Spectacles musicaux : 12 avril et 24 mai 2016 à la salle des fêtes.

Fête de l'école : elle est prévue le 24 juin 2015 sous forme d'Olympiades avec tirage au sort de tickets de participation. Même organisation que l'année dernière avec un pique-nique de 12h00 à 13h00, fourni par les familles, des jeux de 13h00 à 15h00, un goûter avec remise des lots de 15h00 à 15h50. Une réunion pour l'organisation de la Fête de l'école a eu lieu le jeudi 10 mars ; merci aux "nouveaux" parents qui se sont joints aux anciens ; il en ressort :

- Des propositions d'activités nouvelles ou modifiées (...)
- La première part de gâteau et la première boisson seront gratuites (tamponnage de la 1^e feuille de participation aux jeux...)
- Un choix de lots plus orientés sur les jeux de société : Monopoly, la bonne paye; peut-être en premier lot, une tablette numérique...
- Une vente de ballons "alu" à partir de 16h00.
- Une mise en vente des tickets de participation dès début juin
- Une mise à la disposition des parents d'un listing des commerçants de Gargenville avec un suivi des commerçants participants (en vue de les remercier et de les solliciter ultérieurement)
- Un envoi de courrier par le directeur à des sociétés pour obtenir des lots et entrée gratuites : piscine d'Aubergenville, Thoiry, Biotropica, accrobranches, Aventure Land, Parc Astérix, Cinéma des Mureaux, la Nacelle, Parc St Paul à Hérouval, Central Parc, Cap pirates, Alligator Land, Tolysland aux Andelys, etc.

Pour les lots 2016-2016, se renseigner sur des cartes à gratter avec lots (voir Initiatives.fr).

L'équipe enseignante est d'accord sur le principe que les parents organisent une fête pendant la première période de l'année scolaire pour intégrer les nouveaux parents et élèves. Cette fête se ferait en dehors des heures scolaires, la participation des enseignants se ferait sur la base du volontariat. Voir s'il est possible d'accéder au réfrigérateur de la cantine à proximité pour conserver les denrées périssables (saucisses, etc.)

➤ **Autres manifestations :**

Rencontre endurance : vendredi 25 mars 2016 pour les CP-CE1-CE2, au gymnase compte tenu de la mauvaise météo. Nous verrons s'il est possible de reporter cette rencontre en CM aux beaux jours dans la cour de l'école.

Rencontre Athlétisme : vendredi 17 juin au matin au parc d'Hanneucourt.

Effectifs prévisionnels, mesure de carte scolaire, UPE2A, EVS

- Effectifs : 261 élèves.
- Répartitions des élèves au 31 mars 2016 : 10 classes : 64 CP, 52 CE1, 41 CE2, 44 CM1, 60 CM2.

60 élèves de CM2 monteront au collège en septembre 2016. En tenant compte de quelques arrivées pendant les vacances d'été et les futurs élèves de CP inscrits, nous aurons environ 45 élèves arrivées. Cela constituera un effectif à la rentrée de 246 élèves.

Les premiers appartements des Hauts de Rangiports seront livrés en mai-juin 2016. Nous n'avons pas encore d'effectif précis des nouvelles inscriptions que cela engendrerait pour notre école.

Aucune suppression de classe n'a été décidée lors de la révision de carte scolaire à partir des relevés de décembre 2015. Un second comptage sera effectué fin mai 2016.

Madame Correc assure depuis novembre 2015, dans le cadre d'une UPE2A [Unité Pédagogique pour Allophones nouveaux Arrivants] la prise en charge des enfants allophones intégrés dans leur classe d'âge. Par mesure de carte scolaire, ce poste a été rattaché à l'école Molière à compter du 1^{er} septembre 2016.

M. Guilbaud a écrit un courrier à M. Likibi, directeur du Cada Adoma afin de privilégier l'accueil de familles ayant des enfants d'âge de suivre l'école primaire. Le Cada Adoma accueille 120 familles mais peu d'entre elles ont des

enfants dans notre école. Nous avons désormais une structure qui favorisera l'intégration des élèves allophones.

Mme Bourg, maître E appartenant au RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Elèves en Difficulté) prend en charge 11 élèves de CP et 7 de CE1 sur 10 créneaux. Mme Jabri a pris 10 élèves en charge.

Sur proposition de Monsieur le Directeur académique, M. Guilbaud a transmis à l'IEN, via Pôle Emploi, une demande d'EVS (Employé de Vie Scolaire) pour une aide administrative, pour 20 heures par semaine dans le cadre d'un contrat CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) devrait être bientôt signé.

L'API intervient au sujet du faible taux de remplacement des enseignants absents : lecture du courrier du 7 mars 2016 à la DSDDEN.

Sécurité : exercice incendie, PPMS, CHSCTSD

L'exercice de sécurité incendie a eu lieu le jeudi 18 février 2016 à 15h00 simultanément dans les 2 bâtiments ; le temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne après vérification des effectifs était respectivement : 4 minutes 22 secondes et 1 minutes 17 secondes. Le nombre de personnes concernées par l'exercice était respectivement de 140 enfants et de 7 adultes, et 93 enfants et 4 adultes. L'évacuation s'est déroulée sans incident côté Prés l'Abbé et les sirènes ont fonctionné correctement, électricité coupée.

L'évacuation s'est déroulée sans incident. Le côté Prés l'Abbé a mis plus de temps du fait des escaliers d'une part, du fait d'un enseignants absent sur l'autre bâtiment et de la répartition des élèves à prendre en considération dans les effectifs comptabilisés. Il faut rappeler aux élèves de se ranger le plus loin possible du bâtiment (ce qui n'a pas été fait par toutes les classes car le terrain était boueux) et vérifier les WC.

Le bouton pour déclencher l'alarme à proximité de la classe n°10 n'a pas voulu fonctionner. Le lendemain de l'exercice, côté Prés l'Abbé, l'alarme du bâtiment s'est déclenchée pendant les heures de cours car la coupure de courant de la veille avait « grillé » le transformateur. L'évacuation des classes a dû se faire car le sifflement de l'alarme était très puissant. La mairie a été informée de ces deux incidents.

Penser à informer la mairie des coupures de courant afin que la chaudière (surtout en hiver) puisse être remise en route.

Un compte-rendu a été envoyé à l'IEN et à la mairie.

PPMS : Deux exercices de PPMS ont eu lieu le 8 décembre 2015 et un autre le 26 janvier 2016 : pour ce 2^e exercice, (gaz toxique, chlore), des observateurs (mairie et pompier) étaient présents :

Récapitulatif :

Heure réception	Heure confirmation réception ien	Heure déclenchement	Type MAA	Heure transmission effectifs ien	Confirmation de ien	Effectifs transmis	Heure fin d'alerte	Heure confirmation à ien	Sortie des zones de MAA
9h34	9h44	9h37	MAA améliorée	9h52	-	256 E + 16 A	11h13	-	11h30

Bilan : scotchage des fenêtres même dans le bâtiment à double vitrage (pour que les personnes confinées aient le réflexe de le faire quel que soit le lieu), penser à scotcher sous les portes des couloirs et autour (surtout zones 3 et 4), avertir les membres de la cantine dans l'enceinte de l'école, eau à renouveler, piles à renouveler (talkie-walkie), corne de brume (2) à renouveler, scotch en cours de renouvellement, vérifier l'étanchéité à l'air des fenêtres côté La Fontaine, scotcher le bureau (cellule de crise).

Seraient à fournir si scotchage côté La Fontaine : un escabeau pour les zones 3 et 4. Serait-il possible d'avoir des seaux de récupération de la cantine?

M. Bonin rappelle que les escabeaux ne sont plus autorisés dans les classes.

CHSCTSD (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Condition de Travail Spécial Départemental)

Le recteur a rappelé aux écoles les directives relatives au **CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail :

En conséquence, ont été mis en place, dans l'école, 2 registres rangés dans la salle des maîtres, accessibles à tous :

- **1 registre SST** : Santé et Sécurité au Travail où doivent être consignées toutes les remarques/suggestions relatives à la santé et à la sécurité au travail : il est destiné aux personnels et usagers (adultes) : on doit y compléter une fiche par accident corporel, incident, presque-accident et dégât matériel. L'inspecteur est systématiquement informé des remarques qui y sont inscrites et une réponse doit être apportée.

- **1 registre DGI** : Danger Grave ou Imminent où doivent être consignées toutes les remarques liées à ce profil. Affichage déjà prévu dans l'école.

Mairie : Investissements provisionnés pour l'année civile 2016

Suite au Comité de la Caisse des Écoles du 15 mars 2016 :

Classe	Investissements 2016 retenus
Classe n°1 M. Guilbaud	-
Classe n°2 Mme Chateau	-
Salle n°3 BCD	-
Classe n°4 Mme Caldara	Un ordinateur fixe Nettoyage du vidéoprojecteur
Classe n°5 Mme Le Hellegouarc'h	
Classe n°6 Mme Smittarello	Un ordinateur fixe
Classe n°7 Mme Bourg	-
Classe n°8 Mme Delsupexhe	1 vidéoprojecteur interactif avec tableau blanc et ordinateur portable
Classe n°9 Mme Henry	3 bancs + enceintes TNI
Classe n° 10 Mme Raymond	Un ordinateur fixe
Classe n°11 Mmes Barnet-Barbieux	Un ordinateur fixe
Classe n°12 Mme Mallet	Un ordinateur fixe 1 bureau enseignant
Salle n°14 Mme Jabri	-
Infirmierie	-
Bureau	-
École	4 paravents pour les zones de MAA

WC : les représentants de parents interviennent au sujet de l'hygiène des toilettes : manque de papier toilette, chasses d'eau non tirées, infections urinaires chez certaines fillettes... M. Mariani fera remonter l'information, surtout côté La Fontaine où les WC servent du petit matin à la nuit (périscolaire aussi). Un deuxième distributeur, plus hygiénique, semble indispensable. La mairie va comparer les heures de ménage dans les 2 bâtiments distincts. Les associations de parents se chargeront d'un appel aux dons pour des pantalons, hauts, etc. pour changer les élèves quand ils sont malades à l'école.

Pour la restauration, les associations de parents enverront un mail au maire.

Avec l'ordinateur fixe provisionné en classe n°8, la mairie peut-elle faire installer par l'électricien de la commune une connexion internet au fond de la classe?

M. Mariani nous dit qu'il n'y a pas de contrat de maintenance pour les projecteurs (dépoussiérage) et que la société Motiv'solutions est en train de réaliser un devis pour le nettoyage des projecteurs.

Un tout de l'école avec M. Mariani sera fait en mai-juin afin de définir les besoins en prise RJ45 pour la connexion en fond de classe des ordinateurs.

Remerciements

Mairie : pour l'investissement provisionné pour l'année 2016.

Festival du livre : merci aux parents qui ont encadrés la vente des ouvrages dans le cadre du Festival du livre en janvier 2016 : cette vente a généré 1717,55 € d'achat par les familles ; nous les remercions aussi pour leur participation. Cela permet d'offrir à l'école 343.51€ d'avoir en achat de livres et, cumulés avec les 145.19€ du dernier Festival du livre, nous disposons de 488.70€ que nous allons utiliser très prochainement.

Remerciement aux Associations qui ont servi d'intermédiaire auprès de M. et Mme Fontaine pour la remise d'une trentaine d'ordinateurs de 5-6 ans sans écrans pour notre salle informatique et nos classes.

Date des prochains Conseils d'École : le mardi 21 juin 2016 à 18h30.

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'École sera affiché à l'école et publié sur le site, avec l'accord de Madame l'Inspectrice. Il sera ainsi téléchargeable en pdf par les familles.

Adresse du site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, à la DSDEN de Versailles: <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04.

Le secrétaire, Mme Henry :

Le directeur, Monsieur Guilbaud :

Pour l'AGPG, Madame De Muyneck :

Pour l'API, Madame Blot :